

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École des Cœurs-Vaillants
Le 17 janvier 2017**

Étaient présents

Marie-France Baker
Danielle Bilodeau
Nathalie Comeau
Sylvain Deblois
Julie Niquette
Cynthia Paré
Tamara Materne

Était absente

Stéphanie Bissonnette
Chantal Lebel

Public

Prochaine rencontre

Le mardi 21 février 2017

École des Cœurs-Vaillants

CONVOCATION À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 17 janvier 2017 à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (1)
2. Vérification du quorum et des présences (1)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 2)
4. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 8 novembre 2016 (adoption, 15)
 - 4.1 Cour d'école
 - 4.2 Campagne de financement
5. Parole au public
6. Dossiers courants
 - 6.1 Répartition du temps alloué à chaque matière (approbation, 5)
 - 6.2 Sondage pour le service aux dîneurs (approbation, 10)
 - 6.3 Semaine des enseignant(e)s (discussion, 10)
 - 6.4 Carnaval d'hiver (approbation, 5)
7. Parole au président ou à la présidente (information, 5)
8. Parole aux enseignants (information, 5)
9. Parole à la technicienne du service de garde (information, 5)
10. Parole à la représentante au comité de parents (information, 5)
11. Parole à la direction (information, 5)
12. Sujets divers
13. Levée de l'assemblée

Sylvain DeBlois
Président

Danielle Bilodeau
Directrice

Président

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Ouverture de la séance et mot de bienvenue : Ouverture de la séance à 19h10
2.		Vérification du quorum et des présences : Il y a quorum. Absence de Mme Stéphanie Bissonnette et Mme Chantal Lebel
3.	152-CÉ 16-17-28	Lecture et adoption de l'ordre du jour : SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Nathalie Comeau et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour
4.	152-CÉ 16-17-29	Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 8 novembre 2016 SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Marie-France Baker et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 8 novembre 2016
4.1		Cour d'école Nos partenaires financiers sont confirmés pour la troisième phase du projet d'aménagement de la cour d'école : • Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères : 5000\$ • Ville de Contrecoeur : 10 000\$ (+ 5000\$ versé l'an prochain pour un projet à préciser ultérieurement). Une lettre de remerciement a été remise à chacun des deux partenaires. Retour sur les tables à pique-nique et la classe nature : les enseignants soulèvent la beauté et l'originalité du résultat. Tous ont hâte d'en profiter dès le printemps prochain. La prochaine action du comité cour d'école sera de définir le design du module de jeu afin de stimuler plusieurs aspects du développement moteur des enfants.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.2		Campagne de financement Les recettes nettes de la campagne tenue à l'automne 2016 sont de 7564.05\$. Aussi, 679,81\$ ont été reçus à titre de contributions volontaires. Merci à tous les participants à la campagne de financement. Des discussions ont lieu afin de préparer la campagne de financement de l'an prochain : • M. DeBlois soulève la question suivante : « Désirons-nous conserver la vente de produits comme campagne de financement? » D'autres idées pourraient être retenues: soirées cinéma, soirées dansantes, défilé de mode, spectacle-bénéfice, etc. Une chose est certaine, il faut être vigilant pour ne pas choisir un projet de campagne de financement produisant des recettes moindres pour un effort beaucoup plus grand. • Dans le cas où l'on conserverait la vente de produits, la compagnie Humeur a déjà été rencontrée et deux autres compagnies seront rencontrées pour voir ce qu'ils peuvent nous offrir. Entre autres préoccupations, il est important de voir quel soutien on pourra obtenir pour mettre en œuvre la volonté de la CS de facturer les produits aux parents au même titre que les effets scolaires, plutôt que d'attendre le retour de l'argent une fois les produits vendus. ○ La compagnie Humeur a une promotion lors de la signature d'une entente de 3 ans. Cette promotion propose une mallette gratuite pour 5 vendues. Cette année, cette promotion nous a permis de récolter un 1000\$ supplémentaire. • À titre d'objectif pour la campagne de financement, quelques idées de projets ont été soumises par les enseignants comme outiller les classes pour la démarche des 5 au quotidien en faisant l'achat de livres audio, de centres d'écoute, de matériel kinesthésique, de présentoirs à livres, de matériel de manipulation... Les enseignants continuent de réfléchir à d'autres projets intéressants. On pourrait bonifier avec le montant de 5000\$ remis par la ville pour l'an prochain. Évidemment, avant de finaliser cette décision, il faudra s'assurer que le financement de la phase 3 du projet d'aménagement de la cour d'école est bel et bien complété. Les réflexions sur la préparation de la campagne de financement demeurent à compléter.
5.		Parole au public Aucun public
6.1	152-CÉ 16-17-30	Répartition du temps alloué à chaque matière (approbation)

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		Mme Bilodeau présente une proposition de répartition du temps alloué à chaque matière identique à celle de l'an passé. Le gymnase est utilisé à pleine capacité, il est donc impossible de bonifier le temps alloué à l'éducation physique. Il est proposé de bonifier le temps alloué à la musique comme c'est le cas cette année, une pratique appréciée de plusieurs élèves. SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Julie Niquette et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière
6.2	152-CÉ 16-17-31	Sondage pour le service aux dîneurs (approbation) Le dernier sondage a eu lieu il y a 2 ans. Le sondage doit être renouvelé aux deux ans. En 2015, les parents avaient choisi le service mi- bonifié. Le ratio du service de base est de 1 surveillante pour 34 élèves. Le service de base présente certains défis : difficulté de faire chauffer tous les repas rapidement, manque de locaux, gymnase non disponible, aucune ressource pour former les surveillantes ou pour les libérer pour les assemblées de parents ou pour les réunions avec le personnel... Le coût de ce service pour l'an prochain est établi à 260\$. Le ratio du service mi-bonifié est de 1 surveillante pour 25 élèves. Les motivations d'offrir un tel service sont : plus de temps pour chaque élève, groupes plus homogènes, plus temps pour chauffer les repas, sorties au parc facilitées, formation pour les surveillantes... Le coût de ce service pour l'an prochain demeurerait inchangé, soit 360\$. Pour l'instant, le mode de paiement pour acquitter le montant du service aux dîneurs est de 3 versements. Nous souhaitons offrir la possibilité de payer par versements mensuels. Les membres du CÉ proposent de réitérer la proposition du service mi- bonifié. Le CÉ détermine qu'il faudra atteindre un pourcentage de 50%+1 de réponses favorables au service mi-bonifié pour poursuivre ce service. SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Cynthia Paré et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'approuver les modalités du sondage pour le service aux dîneurs.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
6.3		Semaine des enseignant(e)s (discussion) La semaine des enseignants se tiendra du 6 au 10 février. M. DeBlois est habituellement la voix du CÉ pour souligner cette semaine de reconnaissance. Il est proposé de demander la collaboration du conseil des élèves ou des parents bénévoles pour souligner le travail des enseignants.
6.4	152-CÉ 16-17-32	Carnaval d'hiver M. Jean-Philippe désire renouveler l'activité du carnaval d'hiver le 16 février en avant-midi. Le carnaval serait reporté au 17 février en cas de mauvaise température. Une variété d'activités seront proposées : Hockey, patinage libre, possibilité de raquettes, tir à la corde, glissement au mont Georges... Les deux années précédentes, Tim Horton commanditait le chocolat chaud. Cette année, il est envisagé de solliciter la banque de parents bénévoles pour s'occuper d'obtenir cette commandite et la distribuer lors de l'événement. SUR PROPOSITION dûment faite par M. Sylvain DeBlois et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'approuver l'activité du carnaval d'hiver.
7.		Parole au président, information M. DeBlois résume les principaux changements apportés à la Loi sur l'instruction publique suite à l'adoption du projet de loi 105. Parmi les faits saillants, on peut citer : le souci de rapprocher le plus possible des élèves les ressources et les pouvoirs de décisions ; un pouvoir accru des parents au CÉ et au CP et les changements apportés au projet éducatif auquel seront intégrée en grande partie la convention de gestion et de réussite éducative. La CSP a déjà, dans plusieurs cas, des pratiques respectant l'esprit des changements apportés par ce projet de loi, principalement grâce à sa gestion décentralisée.
8.		Parole aux enseignants, information

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		M. Catherine et Mme Isabelle ont participé à une formation pour l'arrimage du préscolaire à la première année. Des équipes travaillent également sur l'élaboration d'un code de correction cohérent et identique du primaire au secondaire, et ce, pour toute la CSP. À la suite de besoins particuliers, 20 heures/semaines de technicienne en éducation spécialisée seront ajoutées.
9.		Parole à la technicienne du service de garde, information Journée pédagogique du 27 janvier, les élèves iront à la piscine de Sorel en avant-midi et seront de retour à l'école pour passer l'après-midi.
10.		Parole au représentant au comité de parents, information La politique d'admission et d'inscription des élèves a été adoptée. L'année du préscolaire va compter dans l'ancienneté et l'élève nouvellement inscrit dans un groupe sera l'élève déplacé en cas de surplus et ce, peu importe son lieu de résidence.
11.		Parole à la direction, information Retour sur le spectacle Buzz Cuivre : très apprécié de la part des enseignants et des élèves. Belle énergie, volet éducatif qui reprenait de façon théâtrale et humoristique l'histoire de la musique. La troupe monte présentement un nouveau spectacle sur le cirque. Il est envisagé de renouveler l'expérience l'an prochain avec ce nouveau spectacle. Mme Bilodeau demande la permission d'inviter Joëly Roy, première ministre du conseil des élèves, à assister à un conseil d'établissement. Tous sont d'accord. Mise en place d'un comité pour établir un protocole des mesures contraignantes. L'idée d'aménager un petit local d'apaisement pourrait être envisagée pour aider certains élèves ciblés.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
12.		Sujets divers aucun
13.		Levée de l'assemblée : 21h05